

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Ali Bongo Ondimba, président de la République :

"J'ai demandé au Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et au gouvernement de faire preuve d'efficacité, d'intégrité et du sens des priorités."

Alain-Claude Bilie-By-Nze, Premier ministre :

"Le Gabon d'abord guidera notre action, parce que les Gabonais et Gabonaises n'attendent pas autre chose que de construire notre pays, pour nous tous avec la participation de chacun."

Qin Gang, ministre chinois des Affaires étrangères :

"Le Gabon est un partenaire de longue date et la Chine attache un grand prix à l'amitié traditionnelle sino-gabonaise."

Michael Moussa Adamo, ministre des Affaires étrangères :

"Outre la signature du mémorandum qui va permettre d'étudier la réhabilitation du palais du Sénat, la Chine va également nous accompagner dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT)."

Henri-Claude Oyima, président de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) :

"La nouvelle vision de la Fédération des entreprises du Gabon ne donne plus lieu aux comportements clivants, encore moins aux oppositions qui, au passage, ne servent pas notre cause commune."

Me Raymond Obame Sima, bâtonnier du Gabon :

"(...) Notre barreau a besoin des hommes et femmes capables d'imaginer et d'inventer afin de permettre au barreau du Gabon de rayonner davantage."

François Ndong Obiang, président de "Réappropriation du Gabon pour son indépendance et sa reconstruction" (RÉAGIR) :

"(...) Conscient des lacunes actuelles, auteur d'un mémorandum sur cette question, RÉAGIR prendra part à la concertation politique acceptée par l'Exécutif. Non pas sous le format d'un énième dialogue politique mais sur des points précis liés aux conditions d'organisation des élections."

LDF 2023 : la ministre du Budget auditionnée à la Cour constitutionnelle

Juste KOMBIL MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

PROCÉDURE devant la Cour constitutionnelle oblige, la ministre du Budget et des Comptes publics, Édith Ekiri Mounombi Oyouomi, a été auditionnée, vendredi dernier, par les juges constitutionnels. Une audition consécutive, entre autres, à la requête introduite auprès de la haute juridiction, le 27 décembre dernier, par la plateforme Copil citoyen, tendant à l'annulation de la loi de finances (LDF) 2023. Au motif que celle-ci comporterait certaines dispositions contraires à la Constitution. Notamment le fait que le budget aurait été adopté en déséquilibre par le Parlement. Avec ceci que 100,63 milliards de nos francs ont été affectés à l'organisation des échéances électorales à venir et 16 milliards consacrés au contentieux électoral qui en émanerait. Au regard de cette prétention, les juges constitutionnels, sous la houlette de leur présidente, Marie-Madeleine Mborantsuo, ont confronté la membre du



Photo : Gaston NGOUBILI

Phase de l'audition de la ministre du Budget, Édith Ekiri Mounombi-Oyouomi

gouvernement aux arguments du Copil citoyen. Édith Ekiri Mounombi Oyouomi, tout en déplorant l'inexactitude de certains chiffres avancés par la plateforme citoyenne, a clairement relevé que la LDF 2023 a, bel et bien, été adoptée en équilibre en ressources et en charges par l'Assemblée nationale et le Sénat à 3 602,3 milliards de francs CFA. Et que

la somme de 100,63 milliards, loin d'être "disproportionnée" comme l'estime la plateforme citoyenne, résulte de la prise en compte également de l'inflation actuelle. D'où, a-t-elle indiqué, les 4 milliards supplémentaires par rapport au coût global des précédentes opérations électorales évaluées à 95 milliards de nos francs. De même, a-t-elle fait valoir, l'in-

suffisance de l'enveloppe globale affectée aux dépenses sociales tel que relevé par le Copil citoyen est loin d'être avérée. Vu que, a-t-elle mentionné, 547 milliards sont affectés, entre autres, à la lutte contre la vie chère, au financement de la gratuité du transport, etc. Quoi qu'il en soit, la décision de la Cour est attendue dans les jours à venir.

La Semaine

En attendant l'Assemblée...

LES choses sont allées vite au niveau du pouvoir exécutif. Il s'agit de la nomination comme Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, à la place de Rose-Christiane Ossouka Raponda, promue vice-président de la République.

Ce sont là deux faits qui ont marqué l'actualité de la semaine qui s'est achevée hier. Auxquels il faudra ajouter la publication du nouveau gouvernement ; une équipe un peu plus étoffée, avec moins de départs, un petit jeu de chaises musicales, le retour de certaines personnalités politiques d'expérience comme René Ndemezo'Obiang et Blaise Louembe...

Avant de poursuivre sur le gouvernement, soulignons que l'actualité a été également marquée par les visites au Gabon de deux hôtes de marque : d'abord le ministre chinois des Affaires étrangères, Qin Gang ; puis son homologue grec, Nikos Dendias. Chacune de ces personnalités a été reçue en audience par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Il serait injuste de taire la grogne des auxiliaires de commandement du canton Louami-Lélama, dans la Sébé-Brikolo (Okondja). Dans une correspondance aux allures de pétition, adressée au préfet, ces derniers dénoncent ce qu'ils considèrent comme un "abandon" de leur contrée par l'Etat. Cela au regard des conditions de vie exécrales auxquelles leurs populations font particulièrement face depuis plus d'une décennie. Davantage depuis le bitumage de la route Franceville-Okondja via Akiéni...

Ceci étant, revenons aux changements opérés au niveau de l'Exécutif. Peut-on voir dans la promotion de Rose-Christiane Ossouka Raponda, le fruit d'une satisfaction du chef de l'Etat quant à son travail à la tête du gouvernement ? Ce qui, selon d'aucuns, serait plutôt en contradiction avec les vifs rappels à l'ordre effectués par le président Ali Bongo Ondimba, au cours des derniers mois de sa présence à l'immeuble du 2-Décembre. Il faut donc chercher ailleurs...

Au niveau du gouvernement, on note que le nouvel occupant de la fonction semble vouloir agir en homme pressé. Sans doute conscient de l'étendue des défis qui l'attendent au regard des nombreuses préoccupations exprimées çà et là par ses compatriotes. D'où non seulement, ses récentes visites, au lendemain de sa nomination, dans l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué. Et on l'annonce déjà devant les députés le 24 janvier prochain, dans le cadre de sa Déclaration de politique générale. Là où ses prédécesseurs ont pris beaucoup plus de temps.

Mais en attendant, aux yeux de nombre d'analystes, Alain-Claude Bilie-By-Nze devrait, au-delà de sa bonne volonté, veiller à résoudre deux grands écueils qui pourraient compromettre l'efficacité de son gouvernement. A savoir la disponibilité des moyens financiers et la cohésion dans son équipe.

ONDOUBA'NTSIBAH